



# LA VIGIE

## Journal de démocratie sociale DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON

## ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00  
Union postale. — un an . . . 12 fr. 00

## Direction Saint-Pierre

Rue JACQUES-CARTIER

## INSERTIONS

Une à six lignes. . . . . 3 fr. 00  
Réclames . . . . . 0 fr. 50  
Faits divers . . . . . 1 fr. 00

## A Falco et Falco

SOIT

## Mazier Paul et Clément Théodore

Nous comprenons, Messieurs, que vous soyez en colère contre Louis Légasse qui vous a si bien renversés après vous avoir fait connaître à notre population.

Peu vous importent les autres Légasse, dites-vous, voire même Monseigneur que vous insultez pour être seulement désagréable à son frère Louis Légasse.

Mais n'en tombez pas malades, citoyens, car la République St-Pierraise pourrait encore avoir besoin de vos services pour secouer le *jouy* de Louis Légasse.

Oh! les purs Républicains, calmez-vous, de peur d'attraper la coqueluche.

Vous ne voulez pas que notre délégué soit un Républicain démocrate, et vous vous adjugez crânement le monopole de cet article pour St-Pierre, en vous qualifiant modestement de Républicains « à la Gambetta ».

Vous ne pouvez pas admettre — (Gambetta n'avait-il pas l'esprit plus large que vous?) — que Légasse puisse être sincèrement tolérant comme il l'est vis à vis de tout le monde, c'est-à-dire respectueux des opinions religieuses de tous. Vous ne pouvez pas comprendre dans votre étroite « jugeotte » qu'un homme puisse avoir des relations à la fois avec les Catholiques, les Protestants, les Juifs, les Francs-Maçons, etc. etc. les Dumont, les Riotteau, les Surcouf, les Béranger, les Legrand, les Guichené, les Jourde, etc.... Vous ne pouvez pas y croire! Nous respectons vos croyan-

ces et nous conservons les nôtres.

Que voulez-vous? Légasse a ses idées et — vous le savez pour en avoir fait l'expérience — des idées bien arrêtées. Il a toujours été et veut rester Républicain démocrate indépendant, devriez-vous en attraper la jaunisse encore une fois!

Mais vous, les faux bonshommes Clément et Mazier, qu'êtes vous?

Tous deux, du temps de Révérend Père Letournoux, dont vous aviez avec acharnement appuyé la candidature au Conseil général contre M. Mignot, n'avez-vous pas été des cléricaux enragés? Pouvez-vous le nier? Aujourd'hui vous n'êtes plus rien, c'est entendu, vous avez été balayés par les Républicains démocrates de la colonie. Votre piteuse défaite vous a été infligée par le parti Légasse, par Légasse.

D'abord, ce fut l'échec de Théo. Clément, comme candidat au Conseil Général, il obtint une trentaine de voix contre Louis Légasse. Puis, son effondrement à la chambre de Commerce, à la suite de son attitude vis à vis de M. Daygrand avec qui il fraternise aujourd'hui, tout comme avec M. Jacques Dupont qu'il a trainé jadis dans la boue.

Mazier Paul à son tour, fut blackboulé aux élections de la chambre de Commerce et disparut aussi de la Municipalité, comme par enchantement.

Le pays ne pouvait, en effet, tolérer plus longtemps les malpropretés de ces deux êtres qui se partageaient l'assiette au beurre avec un cynisme dont, seuls, ils sont capables.

Personne n'a oublié, sans doute, la scandaleuse attitude de Théo. Clément dans plusieurs affaires et surtout dans celle du

Propatria qui lui a tant rapporté, *au détriment des Compagnies d'Assurances, de l'Etat et des actionnaires de ce vapour*. Le dossier que nous avons sur ce Monsieur le montre sous son vrai jour: « fourbe et hypocrite avec des dehors trompeurs et capable de commettre les actes les plus répugnans » Nous déshabillerons, du reste, le héros des saletés St-Pierraises, quand le moment en sera venu.

Quant au sordide ex-maire de St-Pierre, Paul Mazier, qui a vécu pendant des années de certaines opérations louches et malpropres qu'il faisait avec la Municipalité et.... autres, son temps est fini, à jamais fini!

Tout le monde sait ce que valent un Paul Mazier et un Théodore Clément, comme hommes privés et comme hommes politiques. Mais laissons l'homme privé de côté et parlons de l'homme politique.

Qui ignore, dans ce pays, l'attitude de Théodore Clément et de son compère Mazier, au sein du Conseil Général, lors du vote de la *subvention postale* « Propatria »?

Clément votait cyniquement et faisait voter, à plusieurs milliers de francs près, la préférence du service postal à Cecon, Revert & Cie, dont, après le vote, il devait le gérant et le mauvais génie.

Le conseiller général Clément se faisait octroyer ainsi, et votait lui-même sans vergogne, et au détriment des finances locales, de gros salaires et le reste, à Clément le Gérant du Propatria.

Et ce faux patriote donnait ensuite, sa démission de .... non pas de gérant .... mais de Conseiller général, pour devenir le directeur d'une société subventionnée.

par les finances locales qu'il venait de gaspiller à son profit.

Voilà l'homme politique, voilà jusqu'où vont son honnêteté et son patriotisme.

On ne chuchote plus à St-Pierre, on se le dit haut maintenant : « Théo Clément et Paul Mazier ne signifient pas : honnêtes hommes. »

Nous reviendrons là-dessus.

LE LIONCEAU

## La Rogue

Ne craignez rien en lisant ce titre amis lecteurs, ce n'est pas de la rogue désormais légendaire du Winnifred que nous allons vous entretenir, nous laissons au Réveil St-Pierrais le soin de se faire l'écho de tous les potins qui ont entouré cette affaire, nous le laissons chercher le purgatoire et même l'enfer des roges, et lancer toutes les insinuations malveillantes qu'il lui plaira, c'est son rôle par excellence.

Nous voulons vous parler de la rogue au point de vue de l'influence que l'exploitation toujours croissante de cette industrie peut avoir sur la pêche de la morue.

Il y a une vingtaine d'années on ne faisait que très peu de roges, le prix étant peu avantageux on ne se donnait pas la peine de les ramasser.

Vint une époque où les pêcheurs de sardine reconurent que la rogue de morue était un excellent appât pour ce petit poisson et dès lors la rogue fut exploitée sur une vaste échelle, les prix étant devenus rémunérateurs.

Non seulement on ramassa la rogue du banc mais les petits pêcheurs eux-mêmes ne manquèrent pas de vendre toutes celles qu'ils trouvaient dans la morue.

Or nous prétendons, et nous sommes d'accord pour cela avec beaucoup de vieux pêcheurs, qu'en détruisant la rogue on empêche des militiers de morues d'éclore.

Il est en effet indubitable qu'une certaine proportion des roges enlevées à la morue sont arrivées à maturité et prêtes à éclore, si elles étaient rejetées à la mer elles produiraient, la chose est certaine et a été expérimentée maintes fois par les savants, sur la rogue d'autres poissons.

Donc en détruisant la rogue nous détruisons la morue et en agissant ainsi nous

tuons, comme dans la fable, la poule aux œufs d'or.

La pêche côtière semble le plus souffrir de cet état de choses, il y a en effet nombre d'années qu'elle est mauvaise, cependant nos petits pêcheurs ne semblent pas avoir dégénéré, ils sont aussi vaillants à présent qu'autrefois, ils ne manquent pas souvent de boëtte, ayant à leur disposition coques, mouies, capelan, hareng et encornet, comment se fait-il qu'il y ait si peu de morue ? La destruction de la rogue n'y serait-elle pas pour quelque chose ? Nous le croyons.

Autrefois, nous disait il y a peu de temps encore un vieux pêcheur, autrefois dans le mois d'Août, la rade de Miquelon foisonnait de petites morues, à présent on n'en voit presque plus. Croyez moi, la destruction de la rogue y est pour beaucoup, on devrait l'empêcher.

Ainsi parlait cet homme dont l'expérience ne peut être mise en doute; son conseil est bon nous le livrons à l'appréciation des armateurs et des pêcheurs.

La question est très simple et ne donne prise à aucune ambiguïté. Si réellement la destruction de la rogue a une certaine influence sur la diminution de la morue il est hors de doute qu'on ne doit pas continuer dans cette voie sous peine de voir péricliter de plus en plus notre industrie de la pêche à la morue déjà si éprouvée depuis plusieurs années.

Harençap

## Ceux qui affaiblissent le peuple

Le Réveil St-Pierrais l'a rabâché sur tous les tons, ceux qui sont la cause de la mauvaise pêche, ceux qui ont chassé le hareng, l'encornet, tous les poissons, voire même la baleine, ceux qui sucent le sang des malheureux, qui ne donnent aucun travail à St-Pierre, qui renferment leurs capitaux dans leurs coffres forts et rient au nez des miséreux qui leur demandent un secours pécuniaire ou autre ; ceux là ce sont les Légasse, il n'y a pas de doute.

Ils ont tout accaparé, le commerce, la banque, le service postal, le clergé, la délégation, la municipalité, tout enfin et personne ne peut plus vivre.

Faut-il être crétin et aveuglé par la haine

pour parler de la sorte.

Tout le monde sait que sans l'armement local le pays ne peut pas vivre, or les Légasse et la Morue Française arment à eux seuls près de 40 goëlettes sur 105. Sur ces 40 goëlettes 9 ou 10 sont montées par des équipages de St-Pierre. Pour l'entretien les réparations, l'armement en un mot de ces goëlettes, il faut employer de la main d'œuvre charpentiers, calfat, poulieurs, voiliers, manœuvres, peintres etc. etc., et qui en profite s'il vous plaît, si ce n'est les ouvriers, les travailleurs de St-Pierre, ceux qui, si l'armement local disparaît, n'auront plus qu'à plier bagages et partir pour l'exil.

Dites nous donc Réveil St-Pierrais combien les maisens Guibert, Riotteau, L. Coste, Lemoine, Lechartier et autres arment de goëlettes ici. Pas une, vous entendez, pas une. Et voas venez dire que les Légasse affaiblissent le peuple.

L'hiver dernier, d'Octobre 1905 à Mars 1906, il est passé par les guichets de la Morue Française plus de 40.000 fr. qui ont été payés aux ouvriers de tous les métiers. Oui 40.000 fr. vous entendez bien ! et c'est la Morue Française et les Légasse qui affaiblissent le peuple et qui sont la cause de la ruine du pays. Cette somme importante a trouvé son emploi chez M.M. J. F. R. C. F. C. et bien d'autres, qui ont vendu à ces ouvriers les denrées et les marchandises dont ils ont eu besoin.

Autrement nous voudrions bien savoir ce que les Légasse ont tellement accaparé. Le Service Postal ! tout a été dit à ce sujet et tout le monde sait à quoi s'en tenir : La drague ! elle a tellement bien amélioré la cale de M. Légasse, qu'il est obligé d'aujourd'hui d'y faire creuser à ses frais.

Le Commerce ! La Morue Française les maisons Légasse travaillent et font travailler embrassent toutes les branches de l'industrie de la morue, achètent, vendent, entreprennent, spéculent, toujours sur la brèche, infatigables, profitant de toutes les occasions, en un mot sont des commerçants, et par leur opiniâtreté, leur volonté, forcent souvent la chance.

Et ce sont ces gens que vous traitez d'accapareurs. Nous n'avons pas la prétention de dire que les Légasse travaillent uniquement pour faire plaisir et donner de l'ouvrage aux travailleurs de St-Pierre, non, certes; mais personne de nous n'ignore qu'il leur serait loisible s'ils le voulaient de

quitter tout et d'aller vivre bien tranquillement de leurs rentes, ou de vendre leurs goëlettes et d'arrêter en France.

M. L. Légasse a accaparé la délégation. En voilà encore une bonne ! Trois fois M. Légasse s'est présenté devant les électeurs et trois fois les électeurs l'ont honoré de leur confiance. La municipalité aussi est au pouvoir de M. Légasse ! Dites nous donc s'il vous plaît quelles faveurs ont été octroyées, quels passe droits ont été faits à M. Légasse par la municipalité actuelle ? Vous en seriez bien embarrassés.

Nous le répétons en terminant, la haine vous étonne, vous avez été chassés par le suffrage universel, et vous ne pouvez pardonner à M. Légasse et à ses amis de vous avoir remplacés. Voilà tout !

## Critique

En insérant dans notre dernier numéro l'article de l'ancien directeur de la Vigie, M. Poirier-Bottreau, nous ne nous sommes pas donné mission de le défendre contre les attaques du Réveil St-Pierrais, cependant il nous semble que puisque M. Poirier Bottreau devient momentanément notre collaborateur, il a droit aux mêmes égards que le Réveil nous demande d'avoir pour lui quand il s'agit de critique littéraire.

Que dit en effet cet estimable journal dans son numéro du 49 mai ? voici : « Du reste nous voyons pas mal de nos vrais « confrères du journalisme, dont la seule « préoccupation est d'intéresser leurs lec- « teurs et qui écrivent leurs articles irrérente « calamo et à la diable : ce qu'ils appellent « faire de la cuisine à tant la ligne ».

Eh bien ! c'est ce qu'a fait M. Poirier-Bottreau qui n'a pas, nous le croyons du moins, des prétentions à la belle littérature.

Nous non plus n'y avons aucune prétention.

Voyons donc un peu ce que critique tant le Réveil :

« Vaillants matelots fous comme des enfants échappés sitôt qu'un verre de bitter à touché leur tête » Nous savons tous que les matelots aiment à boire un coup et que l'ivresse les rend momentanément fous.

Quel mal y a-t-il à dire cela. Vous nous parlez de Gendron, vous avez perdu là une belle occasion de vous faire car ce per-

sonnages s'en prenait aux femmes et prouvait ainsi sa lâcheté.

Quoi encore, « les voiles blanches, des goëlettes », les mousses qui chantent dans les cordages suspendus. Les voiles ne sont pas toutes blanches nous l'admettons, mais il y en a, et les cordages sont bel et bien suspendus aux mâts.

M. le critique du Réveil n'aime pas les mots *rivage sonore*, c'est dommage car un poète bien connu a dit :

*Sur la rive sonore où la mer de Sorrente  
Déroute ses flots bleus au pied de l'oranger*

C'est signé Lamartine s'il vous plaît. Vous êtes donc bien calé M. du Réveil pour vous permettre de critiquer ce grand poète.

Allons cher Monsieur ne continuez pas ainsi à faire le méchant, voyez à quoi cela aboutit, vous êtes tellement plein de fiel que vous en êtes aveuglé et ne dites que des bêtises.

Critiquaille

## LE CITOVEN LAGROSILLIÈRE

La Vigie a déjà eu l'occasion de flétrir comme il le mérite ce faux socialiste, ce tombeur de troubles, ce lâche fuyard qui s'est sauvé de St-Pierre comme un chien battu.

Aujourd'hui ce sont les journaux du pays même de ce triste Monsieur qui se chargent de nous apprendre qu'il est toujours le même individu dangereux que nous connaissons bien.

Lisez plutôt le paragraphe ci-après extrait du Journal l'Union Démocratique de Fort de France « Quant à M. Lagrosillière « il n'a pas besoin d'ouvrir la bouche pour « l'habitant des Antilles, M. Lagrosillière c'est la révolution faite homme, c'est « le chambardeur qui ne compose avec « personne, qui vous dit tranquillement « que ses adversaires sont d'exécrables « assassins, des voleurs, des pillards, « c'est « à dire des planteurs de cannes, des usiniers. »

Voilà, jugé par ses compatriotes, l'individu pour qui à St-Pierre des hommes ont poussé le dévouement jusqu'à aller passer des nuits chez lui armés de bâtons, de fusils de tromblons et de matraques, pour le pro-

téger contre les soidisant révolutionnaires St-Pierrais. Fumiste va !!

Dire que ces mêmes St-Pierrais ont léché la poussière des bottes de ce triste maître, et se sont vautrés devant lui en signe d'admiration : Si un St-Pierrais menacé demandait à ses compatriotes, aide et protection on le mettrait tranquillement à la porte en le priant d'aller trouver les gendarmes !

Mais M. Lagrosillière est un étranger il parle bien il sait vous enjoler, alors naturellement on se met en quatre pour lui et puis tout à coup, il déserte, il fuit, il est disparu. Que le diable emporte son âme noire, et qu'il aille se faire pendre ailleurs.

## Tribune Libre

St-Pierre le 26 juin 1906

A M le Directeur de la VIGIE

Permettez à un vieux pêcheur de morues de vous donner son humble opinion sur cette question de la boëtte qui fait beaucoup parler depuis quelque temps.

Je suis tout à fait de l'opinion de M. Salomon quand il dit qu'il y a du hareng à St-Pierre, nous le savons mieux que personne qu'il y en a très souvent, et si nous n'en prenons pas plus c'est que les moyens manquent à beaucoup de nous pour avoir des filets. Mais du hareng il y en a, n'en doutez pas et parfois beaucoup. Ce n'est pas juste ni bien ce que dit le Réveil, St-Pierrais à ce sujet car on m'a dit que M. Mazier Paul était Directeur de ce journal et si c'est vrai il a assez d'expérience du pays pour savoir que ce que dit M. Salomon est exact,

Quant à l'encornet nous savons à nos dépens qu'il est rare depuis plusieurs années mais il reviendra bien sûr, peut-être bien cette campagne et alors il n'y aura aucun inconvénient à le prendre, pas même à la seine.

Pour cette affaire frigorifique j'avoue que je n'y connais pas grand chose cependant si on peut y conserver de l'encornet gelé, je suis sûr que cela rendrait service aux petits pêcheurs. Nous seuls savons comme ce poisson est capricieux et même dans les années d'abondance on reste des fois 3 ou 4 jours sans en prendre, alors vous comprenez M., sans boëtte pas de morue, tandis que dans les journées où on ne pê-



cherait pas d'encornet on pourrait en prendre un peu au frigorifique et alors nous ne perdriions pas de marées, quand il y aurait beaucoup d'encornet nos femmes et nos enfants en pêcheraient et trouveraient à le vendre, ce qui nous permettrait d'ajouter quelques douceurs à notre ordinaire.

Si c'est ça que le Réveil veut empêcher je le répète, il a grand tort. Voilà M. le Directeur ce que j'avais à vous dire à ce sujet, je vous serais reconnaissant de mettre cela dans votre journal.

Et je vous salue

Un vieux pêcheur

Monsieur le Délégué

Permettez à un pauvre ouvrier de vous adresser par l'organe de la Vigie tous ses remerciements pour le service que vous lui avez rendu en lui avançant un baril de farine. Grâce à vous j'ai pu donner à mes quatre enfants en bas âge le pain dont ils étaient privés, et que d'autres, avant vous, avaient eu le triste courage de leur refuser. Jusqu'à présent, malheureusement pour moi, j'étais un fervent partisan du Réveil. On me promettait monts et merveilles; j'édévais travailler toute l'année sans perdre une journée! Mais aujourd'hui si vous, contre qui j'ai travaillé, aviez agi comme tous ces gens que j'ai servis fidèlement et qui m'ont trompé malhonnêtement, je me verrais dans l'obligation de chercher mon pain dans un autre pays étranger après avoir abandonné ce pauvre St-Pierre que j'aime malgré toutes les misères que j'ai eues à y endurer.

Veuillez m'excuser de ne vous avoir pas compris plus tôt et d'avoir écouté des gens qui sous des apparences trompeuses promettent plus de beurre que de pain et qui finalement ne donnent ni pain ni beurre. Croyant avoir assez fait pour l'ouvrier, quand il l'ont rempli d'animosité pour des gens qui ne lui veulent, et ne lui font que du bien.

Avec tous mes regrets, agréez, Monsieur, toute ma reconnaissance.

Un St-Pierrais

## La pêche

La première pêche est terminée et sans pouvoir en donner aujourd'hui le résultat exact, on peut conclure qu'elle est à peu près la même qu'en 1905 pour les goëlettes, et un peu supérieure pour les navires métropolitains qui sont venus livrer.

Le grand banc et le Bonnet Flamand ont

donné des résultats assez satisfaisants, au banqureau la pêche a été assez bonne, mais au cap Nord, Scatari et au Golfe le résultat a été médiocre. Les goëlettes ont pour la plupart fréquenté ces endroits de pêche.

Il reste encore 8 ou 10 goëlettes à rentrer, la plupart commandées par des St-Pierrais qui s'attardent dans le golfe pour pêcher avec le capelan.

Les navires métropolitains sont venus à St-Pierre cette année beaucoup plus nombreux qu'en 1905, presque tous ont livré leurs produits; c'est une bonne affaire pour le pays car cela a créé un mouvement auquel nous n'étions plus habitués depuis plusieurs années.

Le capelan est abondant et a commencé à donner à Langlade et à Miquelon le 18 Juin: Malgré la grande quantité de pêcheurs à boëtter, les prix ont été raisonnables et ont permis aux navires de faire un bon approvisionnement. A St-Pierre le capelan donne également depuis plusieurs jours.

Le sel a failli manquer à un moment, et il a été question d'en envoyer chercher un chargement à St-Jean T. N. par le vapeur «St-Pierre & Miquelon». Au dernier moment plusieurs transports sont arrivés et cette complication a pu être évitée.

Devant la grande quantité d'arrivages, se trouvant presque tous ensemble, le cours de la morue disponible a fléchi sensiblement on l'a vu tomber de 25 et 24 à 22 et 21 et même 20 fr. le quintal :

Depuis la perte de la goëlette Adèle Emilie que nous avons signalée, il s'est produit quatre nouveaux naufrages, ce sont : La goëlette Bidassoa, appartenant à la maison Jean Légasse, naufragée le 15 juin sur l'Île aux Pigeons, avec environ 400 quintaux à bord; la goëlette Sénateur, appartenant à M. Marie Lefèvre & Cie, naufragée aux îles de la Madeleine le 16 juin, avec environ 400 quintaux à bord; la goëlette Anastasie appartenant à la Société « La Morue Française » naufragée au caillou Bertrand dans la nuit du 22 au 23 juin, avec environ 400 quintaux à bord; et enfin le 25 courant la goëlette Adriatique appartenant à la Société « La Morue Française » dont un télégramme annonce la perte près de Port aux Basques T. N., l'Adriatique avait environ 200 quintaux à bord.

Les équipages de ces quatre goëlettes ont pu se sauver.

Au début de la campagne, et n'ayant encore aucun produit à terre, ces naufrages entraînent des pertes sensibles pour les armateurs à qui appartiennent ces bateaux.

A quelques exceptions près la flotte est

repartie pour la deuxième pêche, bien boëttée et à des prix raisonnables, nous lui souhaitons bonne chance et une pêche abondante.

## Le Réveil

ET LE SYNDICAT DES ARMATEURS ET PÊCHEURS

Le Journal Le Réveil dans son numéro du 9 Juin... critique le Syndicat des Armateurs et Pêcheurs. Grand Honneur pour le Syndicat!!! Que le Réveil réfléchisse un tant soit peu, et qu'il veuille bien considérer que malgré son appétit, le Syndicat des Armateurs et Pêcheurs, est un trop gros morceau à avaler.

Nous ne voulons nous lancer dans aucune polémique, le but du Syndicat n'étant pas du tout, de faire du tapage, des articles sans aucun sens, dont il ne reste qu'un peu de bruit.

Nous tenons au contraire à employer toute notre intelligence si faible soit-elle, toute notre énergie, à résoudre des questions plus importantes pouvant profiter à l'armement et à la pêche. Notre seul désir étant de protéger efficacement les intérêts de tous.

L'article qui a paru dans le Réveil, ne doit émaner que d'un cerveau plus ou moins fantaisiste! On va jusqu'à accuser le Syndicat des Armateurs et Pêcheurs, d'avoir fait des démarches pour obtenir que les étrangers puissent pêcher du capelan à Langlade au même titre que les français!

C'est une plaisanterie assez bizarre!

Les gens sensés auront vite deviné que le renseignement du Réveil est loin d'être vérifique.

Dès l'approche de l'époque du capelan, le Bureau du Syndicat des armateurs et pêcheurs s'est réuni. Dans cette séance les membres du bureau ont longuement discuté et étudié les mesures à prendre pour obtenir de l'administration une surveillance sévère de la réglementation de la pêche du capelan.

Trouvant que l'administration n'allait pas assez vite, le syndicat dans sa lettre du 9 juin, N° 26, demandait à Monsieur l'Administrateur de bien vouloir hâter les dispositions à prendre pour effectuer la surveillance de la pêche du capelan.

Dans cette circonstance, comme dans toutes les syndicats des armateurs et pêcheurs n'a eu qu'un seul but, la sauvegarde des intérêts de tous.

Que le Réveil qui semble l'ignorer en prenne bonne note.

Un membre du Syndicat

Le Gérant Fernand Dotsabide

Imp. LA VIGIE